

Extrait du Association PREV-HERAULT

<http://www.prev-herault.org>

Communiqué de presse - 10 mai 2006

- ACTUALITES -

Date de mise en ligne : mercredi 10 mai 2006

Copyright © Association PREV-HERAULT

Tous droits réservés

L'Association pour la Protection des Ressources en Eau de la Vallée vient de prendre connaissance, par la lecture de l'article paru ce jour dans l'Agglo-rievise, de la réaction du syndicat F.O. qui laisse entendre que l'Association PREVHE aurait pu mettre en cause la probité des employés du Conseil Général.

Ce n'est pas le cas.

L'action des employés du Conseil Général entre tout naturellement dans le cadre des directives qui leur sont données par le Président et les élus du Conseil.

Le choix de maintenir coûte que coûte le déroulement du projet de détournement de la résurgence des Cent-Fonts, malgré la réalisation d'études, qui montrent

- ▶ 1) que les performances attendues sont 5 à 10 fois inférieures aux attentes (80 à 130 l/s au lieu de 500 à 800 l/s) (rapport BRGM 54426 FR décembre 2005) ;
- ▶ 2) qu'il ne s'agit pas d'eau « noble » mais d'eau de surface qu'il est nécessaire de construire une usine de potabilisation (DARE/DEMA/Conseil Général 34-juin 2004) ;
- ▶ 3) que déjà, pour 500 à 800 l/s, cette solution était 2,5 fois plus onéreuse que le développement de la potabilisation de la ressource du Bas-Rhône ce qui pour 5 à 10 fois moins d'eau la rend complètement surréaliste (Rapport Cabinet VERSEAU juillet 2004) ;

est un choix politique dont Monsieur Vezinhet se doit d'assumer la responsabilité. Ce ne sont pas les employés du Conseil Général mais bien le Conseil qu'il préside qui a voté le Schéma Départemental 2015, en janvier 2006, lors de la séance consacrée au vote du budget primitif. Nous exprimons ici notre solidarité avec les employés du Conseil Général qui sont eux aussi des contribuables et des concitoyens.

L'Association PREVHE s'étonne de l'absence de réponse de M. Vezinhet sur la question de fond qui lui a été posée :

Pourquoi engager 40 millions d'euros de dépenses publiques inutiles, alors que les besoins en eau du Département ne peuvent en aucun cas être satisfaits avec la ressource des Cent-Fonts, que la solution de la potabilisation du Bas-Rhône est incontournable et que ces moyens financiers pourraient lui être consacrés ?

Cet argent correspond à la moitié de l'augmentation de l'endettement du Département pour cette année et approximativement à la totalité de l'augmentation des impôts.

L'Association estime qu'il s'agit d'une fuite en avant regrettable mais dont il serait injuste de faire porter la responsabilité aux employés du Conseil Général.